



Versailles, le 8 décembre 2011

Rédacteur : Patrick Bouy

**Compte-rendu de la treizième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame,
qui s'est tenue le 29 novembre 2011**

Personnalité présente : Yannick Le Guen, Commissaire de Police, Chef du service de la sécurité de proximité de la Police Nationale à Versailles

Présents : Marie Seners, Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Dominique Roucher, Vice-Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Patrick Bouy, Secrétaire général du Conseil de quartier Notre-Dame,
Bénédicte d'Aboville, Stéphanie Besancon, Ariane de Blic, Nicole Burnet-Larroutis,
Véronique Le Camus, Carole Richard, Chantal Rozier-Chabert, Nicolas d'Avout,
Yvon-Pierre Coppin, Jean Coupu, Jean Deschard, Marc Edeline, Laurent Giry,
Olivier de La Faire, Claude Lavaste, Bruno Lockhart, Alain Martin-Prével,
Michel Morgenthaler, Vincent Terrasson, Conseillers de quartier

Absents excusés : Florence de Lalande, Geneviève Schmitz, Yves Cambier, Baudouin de Montz,
Léon Olivier, Dominique de Perthuis.

Lieu : Maison de quartier, 7 rue Sainte Sophie

Début de réunion : 20 h 40

Fin de réunion : 22 h 50

I) Introduction par Marie Seners

La Présidente, Marie Seners, introduit cette treizième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame. Elle souhaite la bienvenue au Commissaire Yannick Le Guen de la Police Nationale, Chef du service de la sécurité de proximité à Versailles et personnalité bien connue des Versaillais. Le Commissaire a entrepris d'intervenir de la sorte dans tous les Conseils de quartier afin d'entretenir son lien avec les habitants.



Les questions de l'ordre du jour habituel seront traitées après l'intervention du Commissaire Le Guen.

II) Intervention du Commissaire Yannick Le Guen

Le Commissaire propose aux Conseillers d'ouvrir avec eux un dialogue informel au cours duquel il écoutera leur ressenti, répondra à leurs questions et délivrera des informations générales et des informations spécifiques au quartier Notre-Dame.

Le dialogue est ouvert par le Commissaire qui évoque le vol des sièges arrière de monospace, spécialité essentiellement versaillaise. On a enregistré 120 à 150 vols très faciles à commettre, dont très peu ont été élucidés. Mais le phénomène semble éteint. Les sièges se retrouvent en vente au bon coin.

On se met d'accord sur le contour du quartier Notre-Dame. C'est bien du même dont on parle.

Un Conseiller demande quels sont les rapports entre la Police Nationale et les Polices Municipales et s'il y a préséance. Les Polices Municipales sont sous l'autorité des Maires. La collaboration est excellente et ne nécessite aucun exercice de préséance, laquelle serait, le cas échéant, en faveur de la Police Nationale. Même ambiance avec la zone gendarmerie avoisinante.

Les vols par effraction connaissent une augmentation de 30%.

Un Conseiller évoque l'investissement méthodique et organisé des trottoirs de Versailles par les « mendiants roumains », encadrés par des « kapos » féminins, déposés et relevés parfois en Mercedes. Leur activité est évidemment liée à cette spécificité socio-culturelle versaillaise qui consiste à pratiquer à bon compte une charité ostensible moyennant quelques centimes versés dans la main d'un nécessiteux ou prétendu tel, opportunément placé à la sortie d'une boulangerie-pâtisserie. Il y a pourtant bien d'autres façons de pratiquer la charité. Le casting des mendiants roumains est très professionnel : le simplet, le propre, la vieille femme, la jeune pauvre plus ou moins enceinte, etc. Il demande si ce réseau ne constitue pas un vivier de délinquants.

Le Commissaire rappelle que « mendiants roumains » est un terme générique qui ne vise pas exclusivement des individus de nationalité roumaine. Selon lui, ceux dont on parle ici ne sont pas connus comme des voleurs.

Les voleurs, poursuit-il, sont souvent des tziganes et souvent de très jeunes enfants, de 11 ou 12 ans.

Les cambrioleurs se recrutent chez des Serbes, des Géorgiens, des Bulgares, ainsi que chez des individus venant du 93.

Il cite le « coup de la pétition » consistant à proposer de signer une pétition à un consommateur attablé à une terrasse de café et de repartir avec la pétition et le téléphone portable sur lequel le papier avait été intentionnellement posé.



Le quartier Notre-Dame présente une statistique de vols inférieure de 10% à celle du quartier Clagny-Glatigny, quartier pavillonnaire aux rues désertes. Porchefontaine avec ses voies ferrées, mais aussi Le Chesnay sans qu'on sache trop pourquoi, se placent également au dessus du lot.

Exemples à l'appui, des Conseillers évoquent l'arrachage des bagues sur la voie publique, dont sont victimes principalement des dames âgées vulnérables.

Un Conseiller demande si les vols par ruse, par exemple « le coup du faux plombier, suivi par un faux policier qui vient vérifier si le faux plombier qu'il prétend poursuivre n'a rien dérobé » peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte quand bien même il n'y a eu aucune effraction, aucune violence, mais quasiment une remise volontaire par la victime des objets dont elle prétend qu'ils lui ont été dérobés. La réponse est que les plaintes pour ce motif sont recevables sans réserve et qu'elles sont d'ailleurs couramment reçues. Elles sont nécessaires à la lutte contre cette forme de délinquance.

Le Commissaire souligne les progrès techniques décisifs dont dispose aujourd'hui la police pour identifier les délinquants et les criminels, tels que la recherche d'ADN. Un simple contact sur le manteau de la vieille dame qui s'est fait arracher sa bague peut suffire.

Les enquêtes, désormais, commencent systématiquement par un relevé d'indices et une enquête de voisinage. Cela porte des fruits. Il insiste sur l'intérêt de ne toucher à rien après un cambriolage, avant que la police n'ait fait des relevés.

Les enquêtes de la DRPJ (Police Judiciaire des départements 78, 77, 95 et 91) pour les affaires liées au banditisme (vols à main armée, séquestrations,...) conduisent à l'interpellation de 80% des coupables.

Dans le quartier Notre-Dame, on a relevé 43 cambriolages depuis le 1^{er} janvier 2011, dont un seul a été élucidé. Mais dans le même temps des cambriolages plus anciens l'ont été.

Dans la circonscription de Versailles de la Police Nationale, qui, outre Versailles, comprend les communes de Buc, Les Loges, Le Chesnay et Rocquencourt, on dénombre, depuis le 1^{er} janvier, 450 cambriolages dont 51 élucidés.

Curieusement, les gens semblent assez insensibles au phénomène du cambriolage, s'étonne le Commissaire.

Il insiste sur le comportement essentiellement opportuniste des voleurs : une porte de logement ou de voiture laissée un instant ouverte, un sac posé sur un comptoir ou sur une table de restaurant : on s'aperçoit en sortant qu'on l'a oublié, on revient, il a disparu. Les méfaits sont commis à toute heure. La fin de matinée connaît un pic.

Un Conseiller demande l'avis du Commissaire sur l'opération « tranquillité vacances » qui consiste à déclarer son absence et à bénéficier de rondes de Police. Le Commissaire indique que cela fonctionne bien et qu'on observe très peu de cambriolages chez les bénéficiaires de ce service. Les rondes sont aléatoires et se limitent au constat extérieur qu'il n'y a pas eu effraction. Les rondiers se rendent jusqu'à la porte palière de l'abonné si celui-ci habite un immeuble. Pour bénéficier de ce service, il



faut soit écrire, soit se déplacer au commissariat et indiquer un correspondant qui peut prendre des dispositions en cas de besoin. Le Conseiller émet des doutes – totalement gratuits – sur la qualité de la confidentialité de la demande : ne risque-t-on pas que le dépôt de demande soit frauduleusement détourné au profit des voleurs ? Le Commissaire assure qu'il n'en est rien. Le service est désormais assuré pendant **toutes** les périodes de vacances scolaire (et pas seulement en été).

Plusieurs Conseillers se plaignent des vélos sur les trottoirs. L'exemple de la rue Montbauron est notamment cité : les encombrements chroniques sur la chaussée étroite ont pour conséquence que les deux roues, avec ou sans moteur, ont pris l'habitude de remonter la file sur les trottoirs, ce qui présente un danger. Un Conseiller rappelle, comme il le fait à chaque occasion dans chaque assemblée où le sujet est évoqué, que personne n'est capable de citer, même par oui-dire, un seul cas d'un contrevenant deux roues qui se serait fait épingleur. Le Commissaire signale que cela va changer.

Les vols de vélos sont très nombreux ; on en compte un par jour en moyenne. Les lieux où les vols sont le plus fréquents sont la gare Rive Droite et les abords des cinémas. On en compte beaucoup dans les cours privées où le défaut de cadenassage est fréquent à cause d'un trompeur sentiment de sécurité. La seule parade efficace est un cadenas en U ou une grosse chaîne. Beaucoup de vols de vélos ne sont pas déclarés. Les vélos volés se retrouvent à Saint-Ouen où ils sont cédés pour quelques dizaines d'euros. Les vieux vélos ne sont pas épargnés.

Marie Seners lance le sujet de la sécurité routière en exposant la mobilisation du Conseil de quartier Notre-Dame sur les questions de cohabitation sur la voie publique, mobilisation qui a retenu l'attention du Maire, la publication d'un cahier ciblé dans le magazine d'information de la Ville de Versailles (juillet/août 2011), l'organisation d'une animation de sensibilisation du public le dimanche 11 décembre prochain sur la place du marché Notre-Dame. Le Commissaire exprime son vif intérêt pour cette initiative.

Le Commissaire livre quelques statistiques mettant en regard le quartier Notre-Dame qui compte 17.000 habitants et la circonscription de Versailles de la Police Nationale qui, avec les communes associées, compte 120.000 habitants. Les chiffres sont des dénombrements depuis le 1^{er} janvier 2011.

Notre-Dame : 30 accidents corporels, dont 15 ont donné lieu à une procédure judiciaire.

Circonscription : 166 accidents corporels, dont 67 ont donné lieu à une procédure judiciaire.

Les secteurs les plus accidentogènes du quartier Notre-Dame sont surtout la rue Foch devant la gare Rive-Droite et l'avenue de Paris entre la rue de Vergennes et la place d'Armes.

La Police a relevé et verbalisé 50 refus de priorité aux piétons sur passages piétons. L'attention à ce type d'infraction est renforcée. Aucun événement concernant les trottinettes n'est à signaler, mis à part l'accident mortel du 26 septembre devant le lycée Hoche.

Les nouveaux radars de feux sont très productifs. La palme revient à celui de la rue Carnot. Il a été déclenché 3698 fois entre le 4 avril et le 28 novembre 2011. Tous les déclenchements ne donnent pas lieu à verbalisation. Suite à la question d'un Conseiller, on apprend qu'un conducteur qui force le feu pour laisser place à un camion pompier peut se faire exonérer de l'amende en présentant un certificat obtenu à la caserne des pompiers.



La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique, par arrêté municipal. Les Policiers interviennent régulièrement en verbalisant et en vidant les bouteilles des contrevenants. La vente d'alcool aux mineurs est également sous surveillance. Certains épiciers sont dans le collimateur : il a été constaté chez l'un d'eux la présence de 244 bouteilles de bière dans son réfrigérateur, ce qui est l'indice d'un commerce actif qui dépasse les besoins de la ménagère.

Un Conseiller demande ce qu'il en est de la lutte contre la drogue. Le Commissaire répond que l'action est menée parallèlement par des agents en uniforme et par des agents en civil de la BAC. Une veille est pratiquée près des écoles visant les jeunes consommateurs. Tous les établissements scolaires sont traités à égalité (publics ou privés) Les interpellations débouchent sur un signalement auprès du directeur de l'établissement. Ce type de suite non judiciaire se révèle fortement dissuasif. Un effet collatéral peut être l'exclusion du jeune de l'établissement scolaire, avec les conséquences graves qui en découlent.

La répression du trafic achat/vente de drogue en quantité, est du ressort de la Sûreté Urbaine. Une cache dans une cave du quartier Moser a été découverte récemment. Elle contenait une quantité importante de produits stupéfiants.

Et le tapage nocturne, demande un Conseiller ? C'est une nuisance chronique qui donne lieu à de très nombreuses plaintes. Les fautifs appartiennent à tous les milieux. Les célébrations bruyantes d'anniversaires et d'autres événements sont des causes nombreuses, surtout en été. Les plaignants ne sont pas forcément de bonne foi et comptent parfois des personnes aigries. La Police agit consciencieusement. Les établissements de nuit sont également en cause ; plusieurs ont déjà été fermés sur Versailles. Une décision préfectorale de fermeture n'est pas une opération bénigne.

La prostitution de rue est inexistante à Versailles.

Faute de temps, il est mis fin à ce dialogue très intéressant qui aurait pu aisément se poursuivre.

Marie Seners remercie le Commissaire Yannick Le Guen pour son intervention. Les Conseillers applaudissent.

III) Approbation des procès verbaux des réunions précédentes CQ11 tenue le 14 juin 2011 et CQ12 tenue le 13 septembre 2011

Ces deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

IV) Commission animation, bilan du pot d'accueil des nouveaux arrivants par Dominique Roucher et Chantal Rozier-Chabert

Le pot s'est tenu le 4 novembre à la Maison de Quartier d'une manière totalement satisfaisante et dans une ambiance sympathique et animée.



Le buffet offert par la Maison de Quartier, a été l'un des facteurs importants de ce succès.

Les nouveaux arrivants qui avaient répondu à l'invitation étaient au nombre de 27, la plupart en couple, certains avec enfants. Il s'agit essentiellement de jeunes ménages, parfois de familles nombreuses.

Les Conseillers étaient nombreux. La présence de François de Mazières, Maire de Versailles et d'Alain Bertet, Président de l'Office de Tourisme de Versailles, a été très appréciée.

La plaquette du Conseil de quartier a été distribuée, ainsi que la documentation de la Maison de Quartier et de l'Office de Tourisme.

Dominique Roucher souhaite obtenir l'année prochaine un petit budget pour offrir un sac-cadeau aux nouveaux arrivants.

V) Commission cohabitation autos/vélos/piétons, animation prévue le 11 décembre, par Marie Seners

Cette animation aura lieu le dimanche 11 décembre sur la place du Marché, entre 11h et 13h. Un barnum sera mis à disposition. Des boissons chaudes seront proposées, ainsi que des bonbons offerts par Savoir Faire de France (dont le gérant-créateur est Patrice Gauthier, conseiller de quartier). Un panneau de présentation comportant l'exposition d'un kit sécurité pour cycliste est préparé par Baudouin de Monts. Les deux marchands de cycles du quartier sont associés et proposeront des remises sur certains de leurs articles.

Le principal de cette animation consiste en un QCM (encore appelé quizz) à remplir sur place. Il comporte 10 questions portant sur des points relativement simples mais qui ont semblé importants. Les réponses sont au verso de la feuille et il n'est pas interdit de les consulter pour répondre. Ce qui compte c'est de mémoriser les bonnes réponses. Les remises des marchands de cycles seront accordées à leur boutique sur présentation du quizz renseigné et revêtu du tampon du Conseil de quartier.

Tous les Conseillers sans exception sont invités à participer à cette animation. Ils porteront un gilet de sécurité marqué Ville de Versailles. Ils doivent se munir d'une planchette rigide à pince permettant de remplir les quizz qu'ils proposeront au public.

Une liste des Conseillers qui seront présents est remplie en séance.

VI) Commission travaux et aménagements, réunion tenue le 11 novembre place d'Armes, par Laurent Giry et Marie Seners

Cette réunion n'a rassemblé que trois Conseillers. Il n'a pas été fait de compte rendu, en raison de la complexité du sujet.

En résumé, la Commission est très réservée sur l'implantation d'un feu à hauteur du château. Elle craint qu'il ne génère une remontée de voitures aux heures de pointe pouvant aller jusqu'en bas de la rue des Réservoirs. A tout le moins elle souhaiterait qu'il soit actionné par un bouton pressoir pour les piétons et un système équivalent pour les bus, et non systématique.



Elle serait rassurée par une implantation **provisoire** de ce feu, ce qui permettrait de mesurer in situ ses conséquences sur le flux.

Elle rappelle que le passage protégé au débouché de la rue du peintre Lebrun a été obtenu sur demande pressante des riverains et répond à un flux naturel relativement important de traversées. Celui qui existe à hauteur de la rue de Marly est également nécessaire pour les enfants du quartier se rendant au collège du secteur (Pierre de Nollac) et pour les touristes qui fréquentent les terrasses.

La Commission insiste sur la nécessité de prévoir une entrée de parking qui permette l'attente de 2 bus sans empiéter sur la voie de l'avenue Nepveu-Nord, afin d'éviter un blocage de la circulation.

Elle a fait également quelques propositions de détails sur des places de stationnement, aires de livraisons, plots ... que Marie Seners transmettra aux services de la voirie pour examen.

Les travaux de la place d'Armes sont sur le point de commencer et devraient s'achever en avril 2012. Les recommandations que la Commission se propose d'adresser aux services techniques sont donc un peu tardives.

VII) Commission vision VGP 2020, réunion tenue le 22 novembre, par Michel Morgenthaler

Pour sa première séance, cette Commission créée sur décision du Conseil de quartier du 13 septembre 2011, a réuni six participants.

Il s'agissait « d'élever la tête » au-dessus des préoccupations quotidiennes pour tenter de discerner vers quoi nous nous dirigeons, et, en tous cas, exprimer nos aspirations quant à notre cadre de vie et celui que nous souhaitons laisser à nos enfants.

Le sujet est vaste mais l'intention est d'exprimer des avis de « bons pères de famille » sur un certain nombre de questions. Pris de cette façon, l'objectif devrait être atteignable.

Suivant son ordre du jour volontairement modeste, la Commission a examiné deux points.

En premier : son intitulé. Il a été choisi « vision VGP 2020 », parce que le sujet est la Communauté Versailles Grand Parc, bientôt augmentée, qui sera l'entité administrative pertinente, parce que l'horizon choisi est 2020, assez proche pour être palpable, et enfin parce qu'il s'agit d'une vision, pas d'un rêve, avec ce qu'il faut de réalisme et d'exigence.

En second : choix de sous-thèmes afin d'en sélectionner quelques-uns paraissant les plus pertinents et aussi les plus accessibles. Cette opération de choix n'a pas été complètement accomplie à la fois parce que, sur ces sujets passionnants, la conversation verse rapidement dans le débat alors qu'il s'agit simplement de sélectionner les points à débattre, et pour la raison pratique que la liste proposée n'a pas encore été renseignée par tous sous la forme d'une note d'intérêt. Michel Morgenthaler en donne néanmoins un aperçu provisoire oral.

La Commission aura également à s'interroger sur sa légitimité à poursuivre. En effet, prenant un certain recul, certains ont observé que le thème sortait assez nettement du champ courant des compétences d'un Conseil de quartier.

Il reste que, à ce stade, deux autres séances sont prévues.



VIII) Commission travaux et aménagements, suivi des mesures de sécurisation du carrefour Montbauron / Paroisse / Saint-Cloud, par Marie Seners

Les modifications décidées ont commencé et certaines sont achevées à ce jour : élargissement du trottoir à l'angle Montbauron/ St Cloud, panneaux de signalisation lumineux clignotant, élagage d'arbres. La synchronisation des feux sera modifiée le 30 novembre afin d'allonger le temps de traversée piétonne. Deux radars de feux seront installés avant la fin de l'année. La création d'un terre-plein médian et le rétrécissement des voies de circulation prévu nécessitent une réflexion plus longue et des travaux plus importants, en accord avec le Conseil Général ; ils ne seront réalisés qu'en 2013.

Marie Seners souligne la très grande réactivité des décisions prises et de leur exécution pourtant complexe. Elle en remercie le Maire et les services techniques.

IX) Questions diverses

Opération « Achetez versaillais ». 30.000 sacs rouges ont été vendus aux commerçants qui, à leur bon vouloir, peuvent soit les donner à leurs clients soit leur vendre, sachant que le prix de vente conseillé est de 0,90 euros.

Création d'un rond-point devant la porte Saint-Antoine. Monsieur Philippe Brillault, Maire du Chesnay et Conseiller Général, a fait part de cette intention au Conseil Général. Des Conseillers observent qu'il s'agit d'une vieille idée évoquée par notre Conseil de quartier sous la précédente mandature, idée qui avait, à l'époque, été jugée intéressante.

Risques sur pistes cyclables boulevard de la Reine, aux intersections. Yvon-Pierre Coppin, Président de la Croix Rouge à Versailles, signale ce risque qui lui paraît important en raison de la vitesse des vélos et des trottinettes qui se lancent dans la traversée des intersections sans considération des véhicules qu'ils pourraient rencontrer.

Signalement des sans-abri. Yvon-Pierre Coppin, Président de la Croix Rouge à Versailles, informe qu'il peut intervenir rapidement pour mettre à l'abri des SDF lorsque qu'il y a une difficulté pour mobiliser les services sociaux dédiés (le N° 115) Il suffit à un Conseiller de l'appeler personnellement.

Formation AMD, défibrillateurs. Yvon-Pierre Coppin, Président de la Croix Rouge à Versailles, regrette que les autres Conseils de quartier n'aient pas encore suivi l'exemple du Conseil de quartier Notre-Dame pour l'organisation et la promotion des formations **AMD** (**A**ppeler, **M**asser, **D**éfibriller). De nombreux Conseillers manifestent leur approbation. Il dénonce l'absence d'information quant à la localisation précise des défibrillateurs publics, rendant ceux-ci peu utiles. Le théâtre Montansier ne serait toujours pas équipé en défibrillateur.



X) Calendrier

11 décembre 2011	animation cohabitation place du Marché de 11h à 13h
13 décembre 2011	commission travaux et aménagements : zone 30 quartier des Prés
12 janvier 2012	commission travaux et aménagements : stationnement
03 février 2012	dîner des Conseillers de quartier Notre-Dame (et non le 20 janvier)
07 février 2012	commission vision VGP 2020
14 février 2012	CQ14
08 mars 2012	commission propreté : IOP, etc.
10 avril 2012	CQ15
19 juin 2012	CQ16

Marie Seners clôture cette réunion en remerciant les participants de leur présence et de leur engagement au service du quartier.